



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize du mois de janvier à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de MONTÉLÉGER (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Marylène Peyrard, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
présents : 14
votants : 17

Date de convocation du conseil municipal : 08 janvier 2025

Présents : Mme M. Peyrard, maire, M. J.-P. Fontaine, M. F. Vandermoere, Mme V. Champey, M. A. Blache, adjoints, M. J. Faletto, Mme M. Tholomet, M. A. Cluzel, Mme M. Del Barrio, MM. P. Irolla, G. Chopard, Mmes A. Vial, G. Milliat-Billebaud, M. M. Gendron,

Absents : Mmes S. Mollard, A. Falchero-Montes, N. Barnasson, A. Blache et M. B. Mayaud.

Pouvoirs de Mme S. Mollard à M. J.-P. Fontaine, de Mme N. Barnasson à M. M. Gendron et de Mme A. Blache à Mme G. Milliat-Billebaud et de M. B. Mayaud à M. A. Blache.

A été nommée secrétaire de séance : Mme V. Champey

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Décision modificative n° 4 – virement de crédits
- Questions orales

DECISIONS ET PROCES-VERBAL DU CONSEIL

Le procès-verbal du dernier conseil municipal du 09 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Droit de préemption urbain

Il n'a pas été décidé d'appliquer ou non le droit de préemption urbain sur l'immeuble mentionné ci-après. Une visite sera organisée avec SDH Constructeur, visite à l'issue de laquelle leur intérêt pour cette aliénation sera susceptible d'être confirmé.

Date de signature	Situation du bien	Références cadastrales
	46 quartier les Marauds	ZH 368

DELIBERATIONS

D2025-01 – Décision modificative N° 4 – Virements de crédits

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'en l'absence de délibération de l'assemblée délibérante l'autorisant à procéder à des mouvements de crédits entre chapitre, une décision modificative doit être prise pour alimenter le chapitre 65.

Elle propose donc de procéder au virement de crédits suivants sur le Budget Primitif 2024 :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
65 / 65811	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	13 000,00
Total		13 000,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011 / 615231	Voiries	8 000,00
011 / 6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00
011 / 60612	Energie - Electricité	2 000,00
Total		13 000,00

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES ET DIVERSES

La séance est levée à 19 h 30

Affiché le 20 janvier 2025

Le Maire

La secrétaire de séance

Marylène Peyrard

Valérie Champey